

# **L'ASSOCIATIONNISME ETHNIQUE A L'EPREUVE DU TEMPS: ETUDE DE CAS. LE *MOVIMIENTO ASOCIATIVO DE EMIGRANTES ESPAÑOLES EN BÉLGICA***

**Maite MOLINA MÁRMOL**

En tant que lieux centraux de la sociabilité immigrée, les associations et leur évolution constituent un objet de premier intérêt pour qui entend croiser les thématiques du troisième âge et d'immigration, plus particulièrement lorsqu'il s'agit de considérer un flux migratoire, celui partant de l'Espagne vers la Belgique, qui a été sollicité dans l'après-guerre avant de se voir stoppé en 1974 avec la fermeture des frontières belges dans un contexte de crise économique.

La présence espagnole n'a jamais été majoritaire en Belgique mais son mouvement associatif s'est néanmoins distingué par sa diversité et sa vivacité. Historiquement structuré autour de deux pôles, il connaît son « âge d'or » dans les années 1970-1980.

Depuis, la présence espagnole ne cesse de diminuer et de vieillir<sup>3</sup>, et ces associations déclinent lentement mais sûrement. Le manque de relève de la part de la troisième génération<sup>4</sup>, qui revendique pourtant encore son « espagnolité », est constaté et désigné par les associations comme le principal problème. Alors que les petits-enfants des immigrés ne font bien souvent que transiter par ces structures qui sont encore le siège d'activités folkloriques,

---

<sup>3</sup> Ce constat est néanmoins relativisé par la crise qui frappe durement l'Espagne depuis 2008 et l'éclatement de la bulle immobilière : depuis juillet 2011, l'Espagne compte à nouveau plus d'émigrants que d'immigrants.

<sup>4</sup> « Génération » est ici utilisé au sens commun que revêt le terme lorsqu'il s'agit d'immigrés : la première génération désigne les immigrés arrivés adultes dans le pays d'accueil et la deuxième génération, leurs enfants, qu'ils soient nés dans le pays d'origine ou, plus rarement, dans le pays d'accueil. Précisons que cet article porte essentiellement sur les immigrés espagnols de première et deuxième générations de la vague migratoire d'après-guerre.

elles constituent toujours des lieux de rassemblement pour la première génération.

Il s'agit ici de proposer une analyse de l'évolution du mouvement associatif espagnol en Belgique en se centrant plus particulièrement sur la situation d'une fédération d'associations située en région liégeoise, le *Movimiento Asociativo de Emigrantes Españoles en Bélgica* (MAEEB). Après avoir établi quelques points de repère concernant l'immigration espagnole en Belgique et son mouvement associatif, il s'agira de considérer plus spécifiquement la situation du MAEEB et son activité, en prenant en compte l'influence des facteurs que constituent notamment le leadership associatif, le contexte local et l'intervention des pouvoirs publics à travers les programmes de subventionnement. Il s'agira également d'opérer une mise en perspective en évoquant les actions entreprises au niveau européen par la *Coordinadora Europea de Asociaciones de Emigrantes Españoles en Europa* (CEAEE) à laquelle appartient le MAEEB.

## ***1. La présence espagnole en Belgique***

En termes de migration contemporaine, la présence espagnole en Belgique n'acquiert un caractère significatif qu'au XX<sup>e</sup> siècle, au cours duquel elle se répartit principalement en quatre vagues d'arrivée.

La première, datant des années 1920, est principalement composée de commerçants catalans installés non seulement dans la région portuaire d'Anvers, comme le rapporte María José Sánchez<sup>5</sup>, mais également à Bruxelles,

---

<sup>5</sup> L'Institut national de statistiques comptabilise 1 218 personnes de nationalité espagnole sur le territoire belge avant 1925. María José SANCHEZ, « Les Espagnols en Belgique au XX<sup>e</sup> siècle », in Anne MORELLI (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique, de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, Couleur livres, 2004, p. 279 (pp. 179-296).

Liège et Charleroi où ces Espagnols, originaires surtout de Catalogne et de Majorque<sup>6</sup>, se spécialisent dans le commerce des fruits « exotiques »<sup>7</sup>. Par ailleurs, on rapporte déjà, à l'époque, la présence de travailleurs isolés, principalement dans le Borinage où s'installent des mineurs originaires des Asturies, et dans la région industrielle de Vilvoorde dans laquelle se concentre un groupe originaire du village andalou de Peñarroya-Pueblonuevo<sup>8</sup>. Dans le contexte de la dictature de Primo de Rivera (1923-1930), certaines personnalités politiques opposées à ce régime s'établissent également en Belgique, dont un groupe d'une dizaine de personnes réunies autour du leader catalan Francisco Macia. La situation est également propice à l'agitation de certains groupes communistes espagnols présents à Liège, Charleroi et Anvers à la fin des années 1920<sup>9</sup>.

La seconde vague d'arrivée d'Espagnols en Belgique correspond à l'exil consécutif aux événements de la guerre d'Espagne (1936-1939) mais ce mouvement revêt peu d'ampleur et ne concerne que 793 personnes entre 1935 et 1939<sup>10</sup>. Des groupes politiques espagnols – anarchistes, communistes

---

<sup>6</sup> Eusebio GARCÍA MANRIQUE, *La emigración española a Bélgica en los últimos años*, Zaragoza, Librería General, 1964, p. 47.

<sup>7</sup> Éliane GUBIN, Sylvie PIETTE et Sylvie TASCHEREAU, « L'immigration à Bruxelles dans les années trente. Le cas particulier des commerçants étrangers », in *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, n°9, 2001, p. 30 (pp. 7-62).

<sup>8</sup> AGA, Servicio Exterior de Phalange, Dossier de la Delegación Nacional del Servicio Exterior de la Phalange daté du 2 décembre de 1954 : « Mineros españoles, Bélgica ».

<sup>9</sup> AGA, Embajada de España en Bruselas, Prensa injuriosa sobre la Casa de España, 1939 (54/15565) - « Política. Muy reservado ».

<sup>10</sup> Le gouvernement belge émet en effet rapidement des réserves quant à l'admission d'exilés ayant combattu en Espagne, par peur d'un afflux de réfugiés politiques, constituant à ses yeux un problème de sécurité publique (Lettre de P.H. SPAAK à Cartier [Baron Cartier de Marchienne, ambassadeur à Londres], 28 juin 1937 et 3 juillet 1937. Cité par Christelle HEREDIA SANCHEZ, *L'exportation de la guerre civile espagnole en Belgique*, Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de licenciée en Histoire, Université de Liège, 2002, p. 33).

et socialistes – se réorganisent néanmoins en Belgique. Cette période est surtout marquée par l'arrivée des *Niños de la Guerra*, les enfants évacués par le gouvernement républicain afin de leur permettre d'échapper aux bombardements des villes espagnoles, qui sont au nombre de 5 000 à être accueillis en Belgique. Des 1 300 *Niños* qui s'installent définitivement en Belgique – rejoints par d'autres qui, fuyant la misère de l'après-guerre en Espagne, reviennent en tant qu'immigrés économiques dès 1945 –, certains oublient leur langue maternelle mais la plupart restent attachés à leurs racines et culture et continuent de défendre la cause républicaine. Parmi les plus âgés, d'aucuns participent à la Résistance mais il reste peu de traces de cette page de l'implication des Espagnols en Belgique<sup>11</sup>. Après 1945, une partie des enfants se retrouve au sein de groupes militants antifranquistes de différentes obédiences politiques, notamment dans des organisations unitaires républicaines qui voient le jour directement après la guerre à Bruxelles (*Agrupación Republicana Democrática Española*, ARDE) et à Liège (*Agrupación Republicana Española de Lieja*, AREL)<sup>12</sup>.

S'inscrivant dans le courant migratoire d'après-guerre, l'arrivée des immigrés « économiques » marque la massification de la présence espagnole en Belgique, qui est le premier pays européen à conclure un traité bilatéral de

---

D'après Eusebio García Manrique, ces exilés seraient essentiellement originaires des Asturies, mais également de la Catalogne et du Pays Basque (p. 47).

<sup>11</sup> Si ce n'est quelques témoignages ou les cartes du Front pour l'indépendance conservées au Musée de la Résistance d'Anderlecht, dont le nom de certains des titulaires revêt une consonance hispanophone.

<sup>12</sup> Pour plus de précisions concernant les *Niños de la Guerra* en Belgique, voir notamment JÉSUS ALONSO CARBALLE, 1937. *Los niños vascos evacuados a Francia y Bélgica. Historia y memoria de un éxodo infantil, 1936-1940*, Bilbao, Ed. ANE 37, 1991 ainsi que Maite MOLINA MÁRMOL, « Les *Niños* pendant la guerre civile espagnole, déplacements et placements (Le cas de la Belgique) », *Témoigner : entre histoire et mémoire*, Bruxelles, Fondation Auschwitz, n°110, septembre 2011, pp. 86-99.

main d'œuvre avec l'Espagne franquiste, le 28 novembre 1956. La signature du traité hispano-belge s'inscrit dans un contexte de convergence des intérêts des deux pays. D'une part, après l'autarcie des années 1940 et du début de la décennie 1950, la guerre froide change la donne pour l'Espagne, qui est désormais envisagée par les États-Unis « non plus comme la dernière des dictatures fascistes mais comme un partenaire à utiliser autant que faire se peut dans la lutte contre l'expansion communiste »<sup>13</sup>. Dans ce cadre, un rôle est destiné à l'émigration qui passe du statut de « calamité nationale »<sup>14</sup> à celui de droit : l'émigration est désormais favorisée tant pour ses bénéficiaires sur le plan économique qu'en tant qu'instrument diplomatique, permettant au régime franquiste de nouer de nouvelles relations avec les démocraties occidentales. En Belgique, d'autre part, la demande de main-d'œuvre se fait criante après la Deuxième guerre mondiale, particulièrement dans le secteur minier. Le pays s'engage dans la « bataille du charbon » alors que les travailleurs autochtones ont déserté les charbonnages. Dans ce cadre, les autorités belges signent le 20 juin 1946 un traité bilatéral avec l'Italie et, dès l'après-guerre, les Italiens constituent le groupe étranger majoritaire. La catastrophe du Bois-du-Cazier du 8 août 1956 met fin à l'accord liant l'Italie à la Belgique et contraint cette dernière, pour se pourvoir en main-d'œuvre, à se tourner vers d'autres pays, dont l'Espagne.

C'est dans ce contexte que l'arrivée de travailleurs espagnols, bien qu'ayant débuté lentement dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale, s'officialise et prend un caractère massif : en 1957 et 1958, les Espagnols représentent 9% de

---

<sup>13</sup> Guy HERMET, *L'Espagne au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1986, p. 221.

<sup>14</sup> María José FERNÁNDEZ VICENTE, « De calamidad nacional a baza del desarrollo. Las políticas migratorias del Régimen franquista (1939-1975) », in *Migraciones y exilios*, Madrid, AEMIC, n°6, 2006, pp. 81-100.

la population étrangère contre 2% auparavant<sup>15</sup>. L'immigration officielle, imposant un minimum de cinq ans de travail dans les mines, explique la concentration des Espagnols dans les provinces du Hainaut, de Liège et du Limbourg. L'immigration espagnole « assistée » vers la Belgique revêt néanmoins un autre profil, qui dessine la spécificité bruxelloise avant même la signature du traité bilatéral de 1956 et qui, dès 1961, prend le pas sur la présence de mineurs : il s'agit d'une immigration essentiellement – mais pas uniquement – féminine qui s'emploie dans le secteur domestique, ce dernier constituant un « miroir des diverses vagues migratoires »<sup>16</sup>.

Il faut cependant d'emblée souligner le poids de l'immigration irrégulière arrivant en dehors du cadre du traité bilatéral, en Belgique comme dans les autres pays d'accueil de l'immigration espagnole en Europe. Dès les années soixante, deux facteurs s'exercent : d'une part, les autorités belges étendent l'octroi de permis de travail aux secteurs de la construction, des services et à l'ensemble des industries manufacturières qui sont en pénurie de main-d'oeuvre peu qualifiée – ce qui permet aux « irréguliers » de trouver facilement du travail ; d'autre part, de nouvelles préoccupations sont à l'origine de l'appel aux étrangers, parmi lesquelles le déficit démographique diagnostiqué par le Rapport Sauvy de 1962.

Avec cette diversification des secteurs d'emploi, dès le début des années 1960, les Espagnols sont davantage présents à Bruxelles que dans les régions minières de Liège et Charleroi. À l'époque, 15 787 Espagnols sont recensés sur

---

<sup>15</sup> Jean-Pierre GRIMMEAU, « Vagues d'immigration et localisation des étrangers en Belgique », in Anne MORELLI (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique, de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, Couleur livres, 2004, pp. 111.

<sup>16</sup> Pour reprendre le titre de l'article d'Anne MORELLI, « Les servantes étrangères en Belgique comme miroir des diverses vagues migratoires », in *Sextant. La domesticité en Belgique*, n° 15-16, 2001, pp. 149-164.

le territoire belge dont 2 763 nés dans le pays d'accueil. C'est d'ailleurs uniquement en prenant en compte l'impact de cette émigration « non assistée »<sup>17</sup> que la Belgique peut être placée au rang de quatrième destination des émigrés espagnols pendant les Trente glorieuses. En 1970, au plus fort de leur présence, 67 534 ressortissants espagnols sont installés en Belgique, constituant le troisième groupe étranger derrière les Italiens et les Marocains ainsi que le groupe étranger le plus important de Bruxelles-Capitale – la moitié des Espagnols de Belgique résidant dans l'agglomération bruxelloise.

Dès les années 1970, la population espagnole de Belgique diminue, ses effectifs ne se renouvelant plus et le mouvement de retour au pays s'accroît. La nouvelle vague migratoire de l'Espagne vers la Belgique, qui s'amorce au milieu des années quatre-vingt et est formée des 2 500 fonctionnaires ayant intégré les institutions européennes depuis l'entrée de l'Espagne dans la CEE en 1986, ne change pas la donne. En 2006, constituant encore le sixième groupe étranger du pays, 45,9% des 42 907 Espagnols sont installés à Bruxelles et le reste se concentre principalement dans les provinces de Liège (15,7%), du Brabant flamand (10%) et du Hainaut (8,2%)<sup>18</sup>.

---

<sup>17</sup> Selon les estimations, l'émigration irrégulière espagnole en Europe, s'élevant à deux millions de personnes, a doublé l'émigration assistée, José BABIANO et Ana FERNANDEZ ASPERILLA, *La patria en la maleta. Historia social de la emigración española a Europa*, Madrid, Ediciones GPD et Fundación Primero de Mayo, 2009, p. 56.

<sup>18</sup> Suivies des provinces d'Anvers (6,7%), du Brabant wallon (4,4%) et du Limbourg (3,9%). Service Public Fédéral, Économie, PME, Classes moyennes et Énergie. Statistiques et information économique, *Population et ménages. Population étrangère au 1.1.2006*, Bruxelles, INS, 2008.

## ***2. Création, développement et structuration des associations espagnoles***

Malgré une présence relativement réduite en Belgique, les Espagnols se sont distingués par la diversité et le dynamisme de leur mouvement associatif. À la différence de celui correspondant au courant migratoire vers l'Amérique Latine – qui a marqué le XIX<sup>e</sup> et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle –, le mouvement associatif espagnol en Belgique ne s'est pas structuré autour des sociétés de bienfaisance et autres mutualités<sup>19</sup>.

Globalement, en Belgique, comme dans la plupart des pays d'accueil de l'immigration espagnole des décennies 1950-1960, il est possible de distinguer deux pôles au sein de ce mouvement. Le premier concerne les structures « officielles » et celles liées à l'Église espagnole, pionnière en la matière mais n'inscrivant son action dans le cadre d'une politique institutionnelle d'assistance et non plus seulement de prosélytisme qu'à partir de 1954, date à laquelle est constituée la *Comisión Episcopal de Migración*<sup>20</sup>. La diversification de leurs fonctions et le développement d'activités socio-culturelles permettent aux associations dépendantes de l'Église de renforcer leur assise tout au long des années 1950 et jusqu'au début des années 1960. En Belgique, les premiers *Hogares españoles* dirigés par des prêtres sont inaugurés à Liège et à Waterschei au cours de l'année 1958 : constitués en réseau, ces « foyers » sont

---

<sup>19</sup> C'est plus généralement le cas dans les sociétés d'accueil européennes caractérisées par le *welfare state*, même si María José Sánchez (*op. cit*) mentionne l'existence en 1933 d'une *Sociedad de Beneficiencia*, représentée à l'Ambassade d'Espagne à Bruxelles à l'occasion du deuxième anniversaire de la proclamation de la deuxième République. À noter que sont également présents lors de cet événement le Cercle espagnol, créé en 1931 et présidé par l'Ambassadeur, ainsi que le *Casal Català*, surtout composé d'exilés politiques se donnant pour principal objectif la promotion de la langue et de la culture catalanes (*idem*).

<sup>20</sup> María DEL CORO LOMAS LARA et Antonio PANIAGUA LÓPEZ , « El movimiento asociativo de los trabajadores emigrantes en Europa », in *III Encuentro de Investigadores del franquismo y de la transición*, Sevilla, Muñoz Moya Editor, 1998, pp. 417-425.

subventionnés dès le départ par le régime franquiste qui, cherchant à lisser son image, a pris ses distances avec l'*Organización Sindical Española* (OSE) avec laquelle il collaborait depuis 1953 mais qui, dans cette nouvelle conjoncture, s'avère être trop proche de la Phalange<sup>21</sup>.

Avec la création de l'*Instituto Español de Emigración* (IEE) en 1956, le régime entend toutefois reprendre la main et rectifie sa vision purement économique de l'émigration en faisant usage des *Agregaduras Laborales* – outils initiaux de l'OSE ayant pour objectif d'informer les immigrés sur les normes de travail du pays d'accueil – et en y associant des centres culturels, les bien connues *Casas de España*<sup>22</sup>. Les autorités franquistes entendent ainsi se donner les moyens d'accroître l'efficacité du contrôle sur les émigrés, lui donnant une forme moins répressive, tout en développant une propagande visant à maintenir l'Espagne comme point de référence – pour permettre notamment au pays de bénéficier sur le long terme de l'envoi des économies des émigrés au pays d'origine<sup>23</sup>.

L'évolution du mouvement associatif au cours des années 1960, à la faveur de la massification de la présence espagnole en Belgique, invite à revenir sur l'assimilation des associations liées à l'Église au régime franquiste. Même si au sein des structures associatives lui étant liées, l'institution ecclésiastique a souvent préconisé l'apolitisme également prôné par le régime, il est nécessaire de rappeler la situation et les positions bien différentes des prêtres envoyés par

---

<sup>21</sup> En 1969, les centres espagnols subsidiés en Belgique sont la *Peña* espagnole de Bruxelles, les foyers de Bruxelles, Liège (*Chócala*), Waterschei (*Altas Torres*), Eisden, Seraing, Vilvoorde, Wavre et Malines (María José SANCHEZ, *op. cit.*).

<sup>22</sup> Les fonctions d'assistance traditionnellement dévolues aux associations sont en effet désormais reléguées au deuxième plan puisque toute une série de questions est réglée via les traités bilatéraux conclus entre l'Espagne et les pays de réception de la main-d'œuvre espagnole.

<sup>23</sup> José Luis RODRÍGUEZ JIMÉNEZ, « Debate : '¿Qué supuso la emigración? Ofreció estabilidad política', in *El franquismo año a año. Lo que se contaba y ocultaba durante la dictadura*, Madrid, Unidad Editorial, 2006.

leur hiérarchie de ceux ayant été contraints de fuir l'Espagne. Au cours des années 1960 en effet, certains religieux espagnols évoluent vers des positions progressistes, suite notamment au Concile de Vatican II mais parfois aussi à leur expérience personnelle dans l'émigration. Certains d'entre eux inscriront leur action au sein des associations liées à la gauche espagnole.

Le deuxième pôle associatif est donc lié à l'exil dont on trouve trace en Belgique, comme cela a déjà été mentionné, dès les années 1920 dans le contexte de la dictature de Primo de Rivera (1923-1930). Si certains cercles comme le *Casal Català* rassemblent des exilés dès la fin des années 1930, l'ARDE et l'AREL, respectivement créées en septembre 1944 et novembre 1945, sont les premières organisations mises en place par la gauche espagnole et sont rapidement renforcées par l'installation sur le territoire belge de deux délégués du gouvernement républicain, José Carner et Frederic Escofet, chargés de rassembler les forces antifranquistes espagnoles et de « promouvoir des incidents ». Leur action bénéficie de l'assouplissement progressif des autorités belges – qui sont pourtant parmi les premières à avoir reconnu le régime de Franco<sup>24</sup> – vis-à-vis de la gauche espagnole. La structuration d'un mouvement associatif par la gauche espagnole reste une nécessité dans un contexte d'interdiction de toute activité politique aux étrangers – sous menace d'expulsion – sur le territoire belge, en vertu de l'Arrêté de loi du 28 septembre 1939 sur la Police des étrangers.

Ainsi, lorsque les structures unitaires de l'ARDE et de l'AREL éclatent – en 1954 pour la première, en 1959 pour la seconde –, les communistes qui se réorganisent les premiers le font sous le couvert d'une « association culturelle

---

<sup>24</sup> Le gouvernement Spaak (15 mai 1938 – 22 janvier 1939), unissant socialistes, sociaux-chrétiens et libéraux, signe un traité avec le régime franquiste dès le 13 janvier 1939, alors que les combats de la guerre civile ne prennent fin que le 31 mars 1939.

belgo-espagnole », le club Federico García Lorca, fondée avec l'aide d'anciens brigadistes internationaux à Bruxelles de manière officielle en 1956, à Liège dès 1961<sup>25</sup>.

Les socialistes, dont les démarches privilégient la dénonciation publique et officielle – plutôt que les actions musclées lors des manifestations ou occupations d'Ambassade, chères aux communistes – et qui sont très proches des « partis frères » locaux, organiseront ultérieurement leurs propres centres. À Liège par exemple, ils se réunissent jusqu'au début des années 1970 à la Populaire, siège du PS local et de l'AREL, et ce n'est qu'en 1973 qu'ils créent le *Centro Cultural Español*. À Bruxelles, les socialistes s'organisent au sein de l'important *Centro Pablo Iglesias* qui existe encore aujourd'hui. Quant aux anarchistes, dont l'organisation en Belgique a été si pas moins importante, du moins peu visible et étudiée, ils ne semblent pas avoir eu d'associations propres et plutôt avoir fréquenté les clubs Federico García Lorca à Bruxelles<sup>26</sup> et la Populaire à Liège<sup>27</sup>.

---

<sup>25</sup> Des clubs García Lorca verront le jour dans les principaux lieux d'implantation de l'immigration espagnole en Belgique (à Gilly, Seraing, Herstal notamment). Cf. Maite MOLINA MÁRMOL, *Cara a España... L'immigration espagnole en région liégeoise : histoire et mémoire des clubs Federico García Lorca* (Catalogue de l'exposition qui s'est tenue à Liège du 8 au 31 mars 2007, à la *Casa de España*), Liège, Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale, 2007, 117 p.

<sup>26</sup> Maria José SANCHEZ, *op. cit.*, p. 285.

<sup>27</sup> La *Confederación Nacional del Trabajo* (CNT), présente à Bruxelles dès 1945-1946 comme antenne de l'organisation centrale française, se développe dans les années 1960 avec l'arrivée de réfugiés espagnols d'Algérie placés sous mandat de l'ONU. C'est également à ce moment que la CNT s'organise à Liège, en collaboration avec la *Unión General del Trabajo* (UGT, de tendance socialiste) dans le cadre de la politique d'*Alianza Sindical*. À Bruxelles se structure également dans les années 1960, suite à son interdiction en France, la *Federación Ibérica de Juventudes Libertarias* (FIJL). À noter qu'à Liège s'organise dès 1955, sous le couvert de l'AREL, le *Directorio Revolucionario Ibérico de Liberación* (DRIL) qui participe à l'organisation de sabotages en Espagne.

Ce sont donc les communistes qui exploitent au mieux les possibilités que leur offrent leurs structures associatives, même si ce processus n'est pas exempt de difficultés et provoque de nombreuses frictions. Alors que la plupart des anciens exilés de la guerre de 1936-1939 refusent de quitter leur lignée purement politique et considèrent avec peu d'estime les immigrants économiques, certains comprennent la nécessité d'élargir leur audience et d'attirer ces derniers en développant des activités culturelles et récréatives, pour parvenir progressivement à les conscientiser.

Malgré leur opposition idéologique et finalitaire – nostalgie et promotion des habitudes et du folklore espagnols d'une part ; contestation et conscientisation autour de la condition d'immigré d'autre part –, presque paradoxalement les deux groupes d'associations présentés ont développé en général le même type d'activités dans un cadre semblable : dans des locaux munis d'une salle d'activités et d'un bar proposant des spécialités espagnoles, les hommes trouvent des jeux de dominos ou de *baraja* et les femmes de *parchis*. Les équipes sportives, de football le plus souvent, s'organisent rapidement et s'affrontent dans des tournois. Les fêtes – où la part belle est faite aux *bocadillos de tortilla, lomo y jamón* et au *vino tinto*, la *sidra* et la *San Miguel* –, constituent autant de moments de rencontre mettant à l'honneur groupes de danses et musiques traditionnelles.

Finalement, les frontières sont bien moins claires qu'il n'y paraissait au départ et la différence entre ces deux catégories d'associations relève moins du type d'activités organisées que du contenu de celles-ci et du mode de fonctionnement adopté : si dans les associations dépendantes de l'Église et subventionnées par l'administration est exigée et revendiquée une attitude apolitique, les centres de la gauche espagnole mettent en avant leur

indépendance et leur pluralisme idéologique – dans le cadre de valeurs progressistes.

De manière globale, les associations entretiennent l' « espagnolité » et contribuent à la perpétuation du « mythe du retour ». Dans l'idée que le départ n'est que temporaire, même si l'échéance des « deux ou trois ans » se voit constamment postposée, l'apprentissage de l'espagnol et la transmission de la culture – en réalité figée et largement réinventée – aux enfants se fait impérative.

L'organisation de cours de langue et la constitution d'associations de parents jouent d'ailleurs un rôle de premier plan dans le processus de fédération des associations espagnoles qui marque les années 1970 dans les différentes sociétés d'accueil européennes<sup>28</sup>. Dès la fin des années 1960, sous l'impulsion de l'État espagnol qui octroie subventions et aide administrative aux associations afin qu'elles s'unissent pour résoudre plus efficacement leurs problèmes et se faire entendre par l'administration, se créent les premières fédérations, au départ exclusivement composées d'associations liées à l'Église auxquelles s'ajoutent progressivement des associations aconfessionnelles et d'autres liées à la gauche espagnole. Ces premières fédérations qui se définissent comme indépendantes, sans but lucratif et n'ayant des fins ni politiques ni religieuses, constituent ainsi une voie de communication privilégiée entre l'État espagnol et ses émigrés.

Le refus de ces entités d'envisager les thèmes politiques et certaines problématiques sociales amènent les immigrés les plus conscientisés à les critiquer durement et à créer de nouvelles fédérations leur permettant de faire

---

<sup>28</sup> Ce paragraphe et la fin de cette section concernant le mouvement associatif espagnol en Europe sont tirés de Maria DEL CORO LOMAS et Antonio PANIAGUA LOPEZ, *op. cit.*

entendre leurs revendications. L'organisation en mars 1975 d'une Conférence nationale de l'immigration par le Gouvernement luxembourgeois revêt dans ce cadre un rôle moteur : la délégation espagnole, incitée par cette expérience positive, entreprend de convier les fédérations nationales et régionales d'associations espagnoles en Europe à une première réunion en décembre 1976. Cette initiative, accentuant l'élan impulsé par le retour de la démocratie en Espagne, constitue l'occasion pour laquelle se structurent plusieurs fédérations nationales qui entreprennent de se regrouper au sein de la *Coordinadora Europea de Asociaciones de Emigrantes Españoles en Europa* (CEAEE) créée en 1978. Ce processus, qui est néanmoins marqué par des tensions internes – notamment dues à des querelles politiques – et la confrontation avec l'IEE, culmine avec l'organisation du Premier congrès démocratique des associations de travailleurs espagnols émigrants en Europe, qui a lieu en juillet 1982 à Palma de Mallorca.

L'organisation du mouvement associatif espagnol au travers de la CEAEE a pour principale conséquence la démocratisation de la politique migratoire, dont on trouve la concrétisation dans la mise en place d'une série d'organes de représentation dont les *Juntas Consulares*. Ainsi, malgré le lien originel entre les autorités espagnoles et les fédérations, celles-ci s'émancipent progressivement de cette tutelle – notamment via l'intégration des associations issues de la gauche espagnole – pour chercher à se constituer en véritables interlocutrices des autorités du pays d'origine, en tant que porte-parole des revendications sociales des émigrés dont se fait l'écho leur mouvement associatif.

Les années 1980 constituent l'âge d'or de l'associationnisme espagnol en Europe qui revêt par ailleurs, à l'occasion de la reconnaissance des autonomies et de la possibilité de solliciter leurs subventions, une dimension régionale. La

deuxième génération assure alors la relève, malgré les conflits qui se manifestent inévitablement dans ce cadre.

### ***3. Le Movimiento Asociativo de Emigrantes Españoles en Bélgica***

En Belgique, la structuration des fédérations d'associations date du milieu des années 1970. Ce n'est pas tant l'implantation géographique que la tendance politique qui détermine les regroupements : la Fédération des associations de parents espagnols en Belgique (FAPEB), créée autour de la question de l'organisation de cours d'espagnols pour les enfants des immigrés, voit le jour en 1977 et regroupe au départ douze associations, dans une optique pluraliste<sup>29</sup> ; la Fédération espagnole des centres et associations démocratiques en Belgique (FECADEB) se déclare proche des socialistes et des ugétistes ; la Fédération indépendante des centres et associations de Belgique (FICAB), qui se veut indépendante et apolitique, est dirigée par deux membre du PCE, deux de l'Union du centre démocratique et deux sans-parti ; le MAEEB est originellement de tendance communiste<sup>30</sup>. Ainsi, le morcellement a toujours prédominé dans la constitution des fédérations d'associations dont aucune n'est parvenue à jouer un rôle unificateur, malgré l'objectif initialement poursuivi et la conscience des avantages escomptables en cas de regroupement<sup>31</sup>.

---

<sup>29</sup> Pour plus de détails, cf. Javier LEUNDA, « Les associations de parents espagnols », in *La Revue Nouvelle. Demain les immigrés...*, Bruxelles, n°9, septembre 1980, pp. 238-240.

<sup>30</sup> María José SANCHEZ, *op. cit.*, p. 292.

<sup>31</sup> Par exemple la possibilité de bénéficier de subsides de la part de l'État belge et d'employer un voire plusieurs salariés (*Informativo MAEEB*, mensuel publié à Liège, novembre 1998). Il est à noter cependant que certaines alliances se sont nouées, notamment au début des années 1980 entre la FECADEB et le MAEEB, l'unification avec la FICAB ne s'étant pas concrétisée à cause de dissensions politiques (*Centro de*

Le MAEEB a plus spécifiquement vu le jour en 1976, dans la lignée de l'*Encuentro de Luxemburgo* mais aussi dans le contexte de l'organisation des listes pour les élections des Conseils consultatifs communaux des immigrés en région liégeoise<sup>32</sup>. Il semble qu'il s'agisse donc de la première des fédérations d'associations espagnoles organisées en Belgique qui seront, dès 1982, au nombre de quatre, coordonnant 104 des 126 associations alors existantes dans le pays<sup>33</sup>.

Occupant une place de premier plan, le MAEEB bénéficie dès 1978 du soutien du gouvernement espagnol – bien que les relations deviennent difficiles dès 1983 – et est reconnu comme organisme d'éducation permanente par la Communauté française en 1987<sup>34</sup>. En 1985, la fédération s'organise en quatre commissions – enseignement, femmes, jeunes et sport – dont seules les deux premières subsistent deux ans plus tard, alors que le MAEEB soulève les problèmes que constituent non seulement l'absence d'objectifs clairs et à

---

*Documentación de las Migraciones* [CDM], Madrid, fond Víctor Castro : 001-006 ; 002-008 ; 005-019).

<sup>32</sup> Dans ce cadre se présentent sur la *Lista Democrática por la defensa de los intereses de la Emigración* le PCE et son organisation de jeunesse, les UJCE ; les Comisiones Obreras (CCOO) ; les clubs Federico García Lorca ; l'AREL ainsi que le *Movimiento Democrático de las Mujeres* et les *Estudiantes Universitarios Españoles*. Les CCCI, pensés comme une « école de la démocratie » destinée aux étrangers et acceptés par les immigrés comme un premier pas avant l'octroi du droit de vote, voient le jour dans les communes liégeoises de Cheratte et Flémalle en 1968. Ils placent la Belgique à l'avant-garde européenne en matière de participation politique des immigrés. Les étrangers ne pouvant cependant donner leur avis et faire montre d'initiative que sur les délibérations concernant les immigrés ou leurs problèmes spécifiques, ils prennent rapidement conscience que les CCCI ne constituent qu'un substitut de participation politique et l'expérience s'essouffle pour prendre fin en 1989. Marco MARTINIELLO, *Leadership et pouvoir dans les communautés d'origine immigrée*, Paris, CIEMI/L'Harmattan, 1992, p. 224.

<sup>33</sup> *El MAEEB informa*, 1987. Le MAEEB est à l'époque la fédération rassemblant le plus d'associations (44) selon la liste de centres de l'*Agregaduría Laboral* de Belgique, datée du 19 mai 1983 (contre 22 pour la FICAB, 18 pour la FAPEB, 8 pour la FECADEB et 37 indépendantes ; Fond Víctor Castro, CDM, 003-018).

<sup>34</sup> *Idem*.

portée de réalisation, la méconnaissance de son rôle de la part des associations, mais surtout la disparition de celles-ci<sup>35</sup>.

Aujourd'hui, le MAEEB reste la seule fédération d'associations espagnoles existante en Belgique, fédérant huit associations uniquement implantées en région liégeoise et regroupant en 2010 environ 900 membres. Parmi ces associations, la Fédération Belgo-Italo-Espagnole de Fléron (FIBEP) n'est plus active mais bénéficie encore d'une représentation dans les instances du MAEEB. Le club Federico García Lorca, qui a fermé son local en décembre 2008, organise encore certaines activités à caractère politique ainsi qu'une excursion annuelle. Ce dernier, de même que l'Association de parents de Herstal et le centre culturel Miguel Hernández – qui est un ancien club Federico García Lorca –, est issu du mouvement associatif historique. Alors que l'association *Luz de España* se centre sur les cours de danse flamenco, deux des associations restantes – l'Association de pensionnés d'Herstal et la *Tercera Edad de Españoles en Lieja* – concernent spécifiquement le troisième âge qui compose également la majorité des effectifs de l'Association de parents et de l'association des *Niños de la Guerra* de Soumagne<sup>36</sup>.

La principale fonction du MAEEB est de seconder au niveau administratif les associations qui le composent et de centraliser les demandes de subventions, principalement dirigées vers le Ministère espagnol de l'emploi et de la sécurité sociale et plus spécifiquement son service de la Citoyenneté extérieure,

---

<sup>35</sup> Congrès national du MAEEB, Bruxelles, 3 décembre 1988 (CDM, Fond Víctor Castro, 002-032).

<sup>36</sup> À noter que le centre culturel Miguel Hernández constitue à la fois le siège de plusieurs de ces associations – parents, pensionnés, troisième âge –, du MAEEB et du *Consejo de Residentes Españoles* de Liège, l'instance représentative des immigrés auprès des autorités consulaires. La plupart des activités des associations en question sont ponctuelles (fête des Rois Mages, concours de dessin annuel) ou concernent des cours ou ateliers de formation (informatique, de couture, de langue espagnole).

dépendant du Secrétariat de l'immigration et de l'émigration – anciennement géré par le Ministère du travail et des affaires sociales. Au niveau belge, le MAEEB ne bénéficie plus que d'un soutien de la Région wallonne via le financement d'un contrat APE (Aide à la promotion de l'emploi).

Toujours fédéré au sein de la CEAAE<sup>37</sup> dont il a assuré la Présidence de décembre 2008 à mai 2012, le MAEEB se compose également des deux commissions, de « femmes » – comme c'est le cas pour les autres fédérations – et de « jeunes », qui se chargent des activités destinées à ces publics et ont bénéficié de programmes de subventionnement spécifiques de la part du gouvernement espagnol, jusqu'en 2012 pour la première et 2010 pour la deuxième.

Le MAEEB développe ainsi certaines activités propres, non sans difficultés dues au manque de moyens et de capacité au vu de la moyenne d'âge élevée des effectifs des associations composant la fédération : d'après les estimations de l'employé du MAEEB, recueillies en 2010, 80% des membres fédérés ont plus de 40 ans et plus de 20% d'entre eux, plus de 60 ans.

#### ***4. L'épreuve du temps***

Pour mieux appréhender la situation actuelle du MAEEB, il est intéressant de revenir sur les dernières activités d'ampleur organisées par la fédération : en 2006 notamment, la commémoration de son trentième anniversaire à l'occasion duquel a été organisée une exposition dans les locaux de la *Casa de España* de Liège et ont été conviés les historiens, spécialistes de l'émigration

---

<sup>37</sup> La CEAAE regroupe initialement les fédérations allemandes, belge, françaises, hollandaise, luxembourgeoise, suédoise ainsi qu'une fédération de *retornados*. Elle connaît aujourd'hui d'importantes tensions internes qui ont amené les fédérations allemandes et françaises à en quitter les structures. Sa présidence est aujourd'hui assurée par Isabel García, de la fédération hollandaise.

espagnole, du CDM de Madrid ; en mai 2007, dans les locaux de la fédération et en présence d'Anne Morelli, la présentation du livre d'Ana Fernández Asperilla, *Mineros, sirvientes y militantes*<sup>38</sup>, consacré à l'immigration espagnole en Belgique ; en octobre de la même année une journée consacrée à *l'Estatuto de la Ciudadanía Española en el Exterior*<sup>39</sup>, texte désignant désormais les émigrés comme « résidents extérieurs » et reprenant leurs droits, dans la conception duquel s'est impliquée de manière importante la CEAAE.

Depuis lors, il semble que les activités se sont davantage concentrées sur des thématiques susceptibles de concerner plus spécifiquement le principal public du MAEEB et de ses associations. Ainsi, les 25 avril et 7 mai 2010 sont organisées des conférences respectivement consacrées aux pensions « *emigrantiles* » et du SOVI (veuves, orphelins, invalides) ; en avril 2011 se tient à la fois une journée thématique « *Mi compañera la soledad* », sur l'espérance de vie en Espagne et en Europe, et est lancée la « caravane de la sécurité sociale » – destinée à parcourir différents pays européens – faisant le point sur les questions des pensions et du retour ; le 17 septembre 2011, enfin, est animée une journée ludique spécifiquement destinée au troisième âge.

L'intérêt pour ces dernières questions et problématiques se manifeste au sein du mouvement associatif espagnol en Europe dès le milieu des années 1980<sup>40</sup>, et leur place ne fait logiquement que s'accroître au fil des années. En 1996, parmi les objectifs que se donne le MAEEB en dehors des activités culturelles, d'enseignement, de formation et d'aide aux associations, figure l'amélioration

---

<sup>38</sup> Ana FERNÁNDEZ ASPERILLA, *Mineros, sirvientes y militantes. Medio siglo de emigración española en Bélgica*, Madrid, Fundación Primero de Mayo, 2006.

<sup>39</sup> Statut de la citoyenneté espagnole à l'étranger, Ley 40/2006, du 14 décembre 2006. Texte paru au BOE du 15 décembre 2006.

<sup>40</sup> Document de la première rencontre de femmes espagnoles migrantes en Europe, 1984 (CDM, Fond Víctor Castro, 001-001).

des voyages de l'INSERSO – qui permet aux pensionnés espagnols de voyager à peu de frais en Espagne en dehors des périodes de vacances scolaires – et la création de « foyers pour pensionnés » au sein de chaque régionale, sur le modèle de ceux existant en Espagne<sup>41</sup>.

La spécificité de la situation actuelle est que, bien loin du contexte des années 1980, le mouvement associatif espagnol est confronté à de plus importantes difficultés et plus globalement à la question du sens du maintien de son existence. Les associations constituent initialement de nécessaires points d'entraide, d'information sur la société d'accueil, de contact avec le pays d'origine, de revendication mais aussi des lieux de ressourcement pour l'immigré éloigné de son pays, où parler sa langue et évoquer ses souvenirs. Avec l'installation progressive dans la société d'accueil et l'implication de la deuxième génération, la question des droits en tant qu'immigrés prend davantage d'importance bien que se maintienne la référence au pays d'origine, notamment par le biais des revendications concernant la conservation et la qualité des cours de langue et culture proposés par l'Ambassade aux descendants des immigrés. Au cours des années 1990 cependant, l'entrée de la deuxième génération dans la vie active et la parentalité, ainsi que son assimilation accrue ont pour conséquence l'éloignement de beaucoup de descendants d'immigrés du mouvement associatif espagnol qui entre dès lors dans une période de déclin. Le MAEEB met dès 1988 le doigt sur le problème et le décalage existants, en prenant conscience que le mouvement associatif « n'apporte rien à un jeune. Ceux-ci sont plus ou moins intégrés ici [en Belgique] et leur mentalité ne correspond pas à celle du MAEEB (années 1970).

---

<sup>41</sup> *Informativo MAEEB*, mai 1996 et septembre 1998.

La création d'un groupe de jeunesse paraît chaque fois plus difficile bien que nous soyons conscients que notre futur dépend de celle-ci »<sup>42</sup>.

La question de la relève est aujourd'hui plus que jamais d'acuité alors que c'est la troisième génération qui serait amenée à s'impliquer de manière imminente dans les structures associatives. Le phénomène de l'*ethnic revival*, analysé notamment par Gans dans le contexte américain de la fin des années 1970, peut constituer une ressource pour les organisations sachant exploiter ce passage au domaine symbolique, mais l'exercice reste périlleux et le résultat loin d'être assuré<sup>43</sup>. Comment ne pas considérer comme un cercle vicieux, en effet, le fait de se cantonner aux activités concernant et intéressant le public actuel des associations, qui se limiterait donc d'une part à informer, prêter de l'aide et offrir un lieu de rencontre et de sociabilité à la première génération ; d'autre part à proposer des activités folkloriques – principalement cours de guitare, flamenco ou autres danses folkloriques – qui entretiennent cette « ethnicité symbolique » mais ne font des associations que de espaces de transit par lesquels passent – mais ne s'arrêtent pas et n'imaginent pas s'impliquer – ces « jeunes » qui ont déjà la trentaine ? Gans désignait déjà la difficulté : « *most ethnic organization will eventually realize that, in order to survive, they must deal mainly in symbols, using them to generate enough support to fund other activities as well* »<sup>44</sup>.

---

<sup>42</sup> Congrès national du MAEEB, Bruxelles, 3 décembre 1988, *op. cit.* Traduction personnelle.

<sup>43</sup> Gans relève déjà le problème que constitue la relève au sein des organisations ethniques : « *few such patterns and organizations are left in any case, and leaders of the remaining organizations have long been complaining bitterly over what they perceive as the cultural and organizational apathy of ethnics* ». Herbert J. GANS, « Symbolic ethnicity : The future of ethnic groups and cultures in America », in *America, Ethnic and Racial Studies*, 2, 1, 1979, p. 16 (pp. 1-20).

<sup>44</sup> Herbert J. GANS, *op. cit.*, p. 17.

La situation décrite pour le MAEEB est en effet généralisable à l'ensemble des associations d'immigrés espagnols en Europe, comme en témoigne l'organisation par la CEAAE depuis 2006 de séminaires annuels destinés « aux jeunes » et d'une journée d'étude récapitulative de ces expériences, les 13 et 14 décembre 2008 à Madrid, sous l'intitulé « *Futuro del asociacionismo emigrante en Europa y las nuevas generaciones* ». Les séminaires tels qu'ils étaient pensés, plutôt sous forme de cours de moniteurs pour jeunes ne prenant pas en compte la spécificité des associations espagnoles où était censée s'inscrire leur action et les difficultés de ce contexte d'où les jeunes sont justement largement absents, n'ont pu constituer des lieux d'échange et de rencontre entre les générations<sup>45</sup>. Or, l'un des principaux obstacles réside dans la difficulté pour la troisième génération de trouver sa place dans des structures souvent figées, dont les dirigeants depuis longtemps en place – et malgré les vœux exprimés – peinent à changer leurs habitudes et à s'ouvrir à de nouvelles propositions. Dans ce contexte, ceux qui sont appelés à constituer la relève renoncent rapidement à s'approprier les structures existantes dont les installations sont néanmoins entretenues et même de qualité.

L'État espagnol, via ses programmes de subventions, finance en effet l'entretien des centres et la gestion des associations. Les autres axes de sa politique de subventionnement en matière de citoyenneté extérieure sont les projets de recherche, l'aide au retour et les programmes spécifiquement destinés aux jeunes, femmes et « personnes âgées et dépendantes »<sup>46</sup>. Dans ce

---

<sup>45</sup> Cet échange a en réalité eu lieu lors des journées de décembre 2008, cf. CEAAE, *Memoria. IV Curso de monitores para jóvenes españolas emigrantes en Europa*, Paris, FACEEF (disponible en ligne :

[http://www.faceef.fr/images/Domaines\\_intervention/Jeunes/CEAAEazulACCES%20AUX%20DROIT.pdf](http://www.faceef.fr/images/Domaines_intervention/Jeunes/CEAAEazulACCES%20AUX%20DROIT.pdf)).

<sup>46</sup> Dans le contexte actuel de crise, ce dernier axe a été réduit pour 2013 à l'aide aux personnes âgées et dépendantes et l'aide au retour a été supprimée.

cadre, en plus des séminaires déjà mentionnés et gérés par l'une des fédérations allemandes, la CEAE a bénéficié des subventions du programme « jeunes » pour deux activités organisées par la commission des jeunes du MAEEB pour son compte. La première, qui s'est tenue dans les locaux du MAEEB, à Herstal, le 31 octobre 2009, avait pour thématique les jeunes et l'alcool, celle-ci ayant été suggérée par les responsables associatifs à la responsable de la commission des jeunes. Pour la seconde par contre, cette dernière a choisi d'envisager la question des jeunes et de la xénophobie, les échanges ayant rassemblé des descendants d'immigrés de la troisième génération, issus des différentes fédérations nationales, à Grenade du 12 au 14 mars 2010.

Néanmoins, les principaux animateurs de ces projets, liés au MAEEB, sont à l'heure actuelle découragés par la difficulté à importer de nouvelles idées dans ces structures travaillées de plus par d'importantes dissensions internes et force est de constater que la commission des jeunes est à l'arrêt et que les projets susmentionnés sont restés sans suite.

### ***5. Le militantisme des femmes, une possibilité de renouveau ?***

La situation de la commission des jeunes ne résume cependant pas celle du MAEEB dont les activités ne se limitent pas non plus à des thématiques susceptibles d'intéresser le troisième âge : il est temps d'envisager le dynamisme dont a longtemps fait preuve la commission des femmes du MAEEB – et qui constitue plus généralement, au niveau européen, l'une des composantes les plus actives du mouvement associatif espagnol. Évoquer quelques-uns des événements organisés par cette commission peut donner une idée de sa sphère d'action : les 10 et 11 novembre 2007, deux journées

sont consacrées à la thématique des victimes de la violence conjugale ; le 23 octobre 2010 est envisagée la question des inégalités salariales, en revenant sur la mythique grève des femmes de la FN d'Herstal ; pour l'année 2011-2012, le seul projet subventionné dont bénéficie le MAEEB est celui, porté par la commission des femmes, concernant l'insertion de femmes chômeuses d'origine espagnole âgées de plus de 35 ans.

Cette situation, caractérisée par la vitalité d'une commission organisée par et pour les femmes, n'est pas neuve puisque déjà à la fin des années 1980 le MAEEB évoque les activités entreprises et les contacts noués avec des entités autres qu'espagnoles par ce premier groupe de vingt femmes<sup>47</sup>. Elle n'en est pourtant pas moins surprenante lorsque l'on prend en considération la place qu'ont historiquement occupée les femmes au sein du mouvement associatif espagnol, et plus largement immigré. Celles-ci ont en effet longtemps été cantonnées dans des positions subalternes, chargées des tâches pratiques – de vente, confection de bouquets, prise en charge des loteries et surtout de cuisine –, puis ont généralement été invitées à militer au sein de sections spécifiques se centrant sur la « question féminine ». Ce sont ainsi généralement les militantes de la deuxième génération qui sont parvenues à véritablement intégrer les structures associatives et à trouver leur place aux côtés des hommes<sup>48</sup>.

Selon Ana Fernández Asperilla, qui analyse plus particulièrement le mouvement associatif espagnol à Paris, cette intégration des femmes et leur accès à des

---

<sup>47</sup> Congrès national du MAEEB, Bruxelles, 3 décembre 1988, *op. cit.*.

<sup>48</sup> Ces remarques concernent plus particulièrement la situation des associations liées à la gauche espagnole qui, bien que défendant des valeurs progressistes, n'ont pas été exemptes de paradoxes en la matière. Pour plus de détails, cf. Maite MOLINA MÁRMOL, « Le militantisme des femmes communistes espagnoles en Belgique: l'exemple des clubs Federico García Lorca de la région liégeoise », in *Sextant*, Bruxelles, Éditions de l'ULB, 2009, pp. 93-105

postes de direction se fait dans le contexte du déclin des associations espagnoles en Europe, les femmes étant selon elle moins attachées au prestige des postes et manifestant généralement une implication plus régulière et durable que les hommes qui s'écartent de ces lieux en perte de vitesse<sup>49</sup>. L'idée semble réductrice car, si elle prend en considération les difficultés bien réelles que connaît le mouvement associatif espagnol, les femmes sont cependant loin de se contenter d'assurer la survivance nostalgique de structures dépassées, comme en atteste notamment la situation du MAEEB.

En avril 2010, pour la première fois en 33 années d'existence, le MAEEB désigne une femme pour assurer sa présidence et cette élection marque une série de changements importants, celle-ci entendant imprimer à la fédération une réorientation de ses activités dans une optique d'ouverture à d'autres publics, en terme d'âge, de milieu et de nationalité. Il s'agit en effet de tenter de sortir du milieu immigré espagnol pour se tourner, par exemple, vers les étudiants des cours d'espagnol ou encore vers la population multiculturelle du quartier de Marexhe dans lequel est implanté le centre Miguel Hernández à Herstal.

C'est principalement la commission des femmes qui œuvre en ce sens, d'une part au travers des activités évoquées qui concernent la condition des femmes en général – même si le public est celui assistant habituellement aux activités organisées par le MAEEB ; d'autre part par sa participation à des événements organisés dans le quartier par la commune de Herstal, notamment le Barbecue du monde et le défilé « Marexhe en couleur ». Un atelier de théâtre pour enfants et des séances de cinéma en espagnol destinées à attirer un nouveau

---

<sup>49</sup> Ana FERNÁNDEZ ASPERILLA, *Mujeres, emigración española y asociacionismo étnico (París en la segunda mitad del siglo XX)*, Madrid, Fundación Primero de Mayo, Documento de trabajo 3/2006, 2006.

public hispanophone et/ou hispanophile ont également été organisés dans cette optique. Les changements peinent cependant à se concrétiser car les réticences sont importantes au niveau des instances décisionnelles du MAEEB qui se sont maintenues malgré le changement de présidence.

## ***6. Mises en perspective et éléments de conclusion***

Lors de l'inauguration de la journée du 9 avril 2011 consacrée à la thématique de la solitude chez les personnes âgées, la présidente du MAEEB a déclaré que « *nuestra inmigración es ya una inmigración cómoda* », soit une expérience facile, correspondant à une situation relativement aisée ne nécessitant les structures associatives que pour des problèmes très ponctuels, notamment pour seconder les immigrés de la première génération dans les démarches administratives qui sont souvent lourdes et compliquées pour des personnes n'ayant pas eu l'occasion d'avoir été longuement scolarisées.

Il faut cependant souligner encore une fois la place centrale qu'occupent les associations dans la sociabilité des personnes âgées, souvent isolées, d'autant plus qu'elles n'ont parfois jamais vraiment maîtrisé la langue du pays où elles ont finalement passé la majorité de leur vie. En ce sens, l'exemple le plus abouti est peut-être celui du *Hogar de los Españoles* de Saint-Denis, l'une des plus anciennes associations espagnoles en France, initialement mutuelle de cotisation et d'entraide dont s'est approprié l'immigration économique des Trente glorieuses et qui est aujourd'hui devenu un centre de loisirs spécifiquement consacré aux immigrés de la première génération, sur le modèle des centres existant dans la plupart des villages espagnols.

Comme cela a été évoqué, le MAEEB a, dans les années 1980, porté un tel projet qui n'est pas parvenu à se concrétiser. Les immigrés de la première

génération trouvent toutefois dans la fédération un lieu d'accueil pour leurs activités. Dans la période difficile que le MAEEB connaît actuellement, la présidente, plutôt que de se centrer sur cet axe au public déjà acquis, a opté pour une alternative plus ouverte, plus riche mais également plus risquée car comportant d'importantes remises en question et nécessitant surtout des pratiques de partage de l'espace. L'activité des femmes, qui empruntent cette voie via leur commission, semble bien constituer dans ce cadre une nouvelle opportunité pour le mouvement associatif et non être un signe de son déclin.

Il est néanmoins nécessaire de mentionner encore une fois le rôle moteur que revêt la présidente du MAEEB et de revenir sur la particularité de son profil : en effet, elle n'est pas une immigrée économique puisqu'elle est arrivée en Belgique au cours des années 1980 pour s'y marier avec un immigré de la deuxième génération qu'elle a rencontré alors qu'il passait ses vacances annuelles en Espagne. N'ayant pas connu les associations en tant que lieu de socialisation, elle a même été très étonnée à son arrivée par le caractère figé et folklorisé de la culture espagnole telle qu'elle était vécue et transmise au sein des milieux immigrés. Il est également intéressant de préciser qu'elle a travaillé pour le Centre polyculturel Résistances, héritier du club Federico García Lorca de Liège, repris par la deuxième génération qui a œuvré dans le sens d'une ouverture à la réalité multiculturelle du quartier Saint-Léonard où est implantée l'association. Ce profil atypique ainsi que les liens tissés, par le biais de son expérience professionnelle, avec les milieux du travail social liégeois expliquent certainement en partie ses prises de position et propositions concernant le futur du mouvement associatif espagnol.

Il faut également mentionner le rôle des programmes de financement et des axes proposés. Dans le cas du MAEEB, ce sont les subventions espagnoles qui ont un poids prépondérant et leurs orientations permettent difficilement de

concrétiser les velléités de changement, d'autant plus que, comme cela a déjà été mentionné, les programmes de financement ont été récemment recentrés sur les activités destinées aux personnes âgées et dépendantes.

Ainsi, même dans le contexte actuel qui voit l'arrivée de plus en plus importante de jeunes espagnols fuyant la crise et ses conséquences, il est peu probable que ceux-ci intègrent véritablement les structures associatives historiques et parviennent à leur insuffler de nouvelles orientations, non seulement en raison des restrictions budgétaires mais également parce que les nouvelles formes de sociabilité n'empruntent plus aussi largement la voie associative dont les services ne sont pas nécessaires à une population bien mieux formée et mobile que ne l'étaient les immigrés de l'après-guerre<sup>50</sup>.

Ce dernier constat vaut pour la troisième génération, et la question du partage de l'espace associatif constitue bien le défi à relever, ce qui avait été réussi lors de la journée du 17 septembre 2011 organisée par le MAEEB, au cours de laquelle des descendants et de nouveaux immigrés espagnols ont animé les activités ludiques destinées au troisième âge. L'expérience n'a pourtant pas connu de suite et, par ailleurs, le projet destiné aux femmes chômeuses d'origine espagnole n'a pu se concrétiser par l'impossibilité de prendre contact et d'attirer le public cible. Le projet « Clés pour l'intégration » organisé par la commission des femmes pour l'année 2013 connaît le même type de problèmes mais amorce peut-être un tournant puisque le MAEEB bénéficie dans ce cadre du soutien du Fond d'impulsion à la politique des immigrés, de la

---

<sup>50</sup> Pour rappel, le taux de chômage des moins de 25 ans en Espagne, qui a atteint 52,1% en juillet 2012, place le pays à la tête de l'UE, ex aequo avec la Grèce. Soulignant le paradoxe de ces jeunes diplômés quittant un pays longtemps en tête de la croissance européenne, le journal *El País* titrait en janvier 2011 « *Vente a Alemania, ingeniero Pepe* », en référence au film *Vente a Alemania, Pepe* de Pedro Lazaga (1971) évoquant l'émigration massive des Espagnols vers l'Allemagne dans les années 1960.

Fédération Wallonie-Bruxelles et du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme<sup>51</sup>.

Il reste enfin à indiquer que parallèlement le MAEEB a introduit, pour le premier semestre 2013, une demande de subvention dans le cadre du programme de recherche financé par le gouvernement espagnol. Le projet concerne la réalisation d'un documentaire et d'un livre de photographies sur l'immigration espagnole en Belgique, se centrant plus particulièrement sur les personnes fréquentant les structures du MAEEB. Prolongeant en quelque sorte les activités organisées pour son trentième anniversaire et la présentation du livre d'Ana Fernández Asperilla, il semble que le MAEEB soit, malgré les efforts de sa présidente, entré dans une ère commémorative qui paraît correspondre à l'ensemble du mouvement associatif espagnol en Europe<sup>52</sup>.

Ainsi, si la prise en considération des propositions de la CEAAE pour la rédaction du texte du Statut de la citoyenneté espagnole à l'étranger – qui reconnaît l'émigration et non plus seulement l'exil comme une conséquence du franquisme – manifeste une reconnaissance du rôle et de la place des associations d'immigrés espagnols, il demeure que ce texte a avant tout une portée symbolique et mémorielle puisque ce statut n'apporte aucune nouveauté importante du point de vue législatif et ne fait qu'affirmer des droits

---

<sup>51</sup> Ce programme destiné aux femmes âgées de 25 à 65 ans et plus, d'origine ou de nationalité étrangère, propose l'organisation d'ateliers de recyclage, culinaire, de bricolage et d'expression.

<sup>52</sup> Cf. notamment le projet « Transmission de la mémoire du mouvement associatif espagnol en Europe » géré par la FACCEF pour la CEAAE et qui a bénéficié d'une subvention de la *Dirección General de la Ciudadanía en el Exterior* en 2007 ; ou encore l'initiative de la fédération hollandaise qui a permis la publication de l'ouvrage de Steven ADOLF, *Mi casa su casa. A la mesa con emigrantes españoles*, Den Haag, De nieuwe haggische, 2012, travail réalisé en collaboration avec l'Institut international d'histoire sociale hollandais (IISG). À noter que le MAEEB ne s'est cependant pas vu accorder cette subvention, mais compte réintroduire cette demande et même chercher d'autres sources de financement.

déjà existants : il joue un rôle essentiellement mémoriel, attribuant à l'émigration le statut d'événement historique – même si c'est principalement par association avec l'événement majeur qu'a connu l'Espagne au XX<sup>e</sup> siècle, la guerre de 1936-1939 – et l'inscrit dans le patrimoine national espagnol<sup>53</sup>.

---

<sup>53</sup> Bruno TUR, « Del olvido al homenaje. Exiliados políticos y emigrantes económicos en las leyes memoriales españolas (2005-2007) », in *Migración e identidad: diversidad y construcción nacional en la España de las Autonomías*, Madrid, Biblioteca Nueva, à paraître en 2013.